

Bloc C – Gestion et conservation de la biodiversité
TD – La cas de Fontainebleau : enjeux, conflits, tourisme et « forêt d'exception »

SUPPORT ETUDIANT

Questions

En vous appuyant sur les différents documents de ce fascicule, sur la carte topographique (<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-topographique-ign>) et sur les extraits du podcast écoutés en cours, répondez de façon argumentée aux questions ci-dessous. Vous indiquerez quels documents vous permettent d'apporter des éléments de réponse à ces questions.

- 1. Relevez les différentes activités de loisir que l'on peut pratiquer en forêt de Fontainebleau. Quel est le type de public visé ?**

- 2. Identifiez les facteurs à l'origine de l'érosion de certaines parcelles de la forêt de Fontainebleau et expliquez-en les effets sur la biodiversité.**

- 3. Comment la forêt de Fontainebleau peut-elle être protégée, conservée ? Par quels acteurs ? Quel est le fonctionnement de chacun et leur échelle d'action ?**

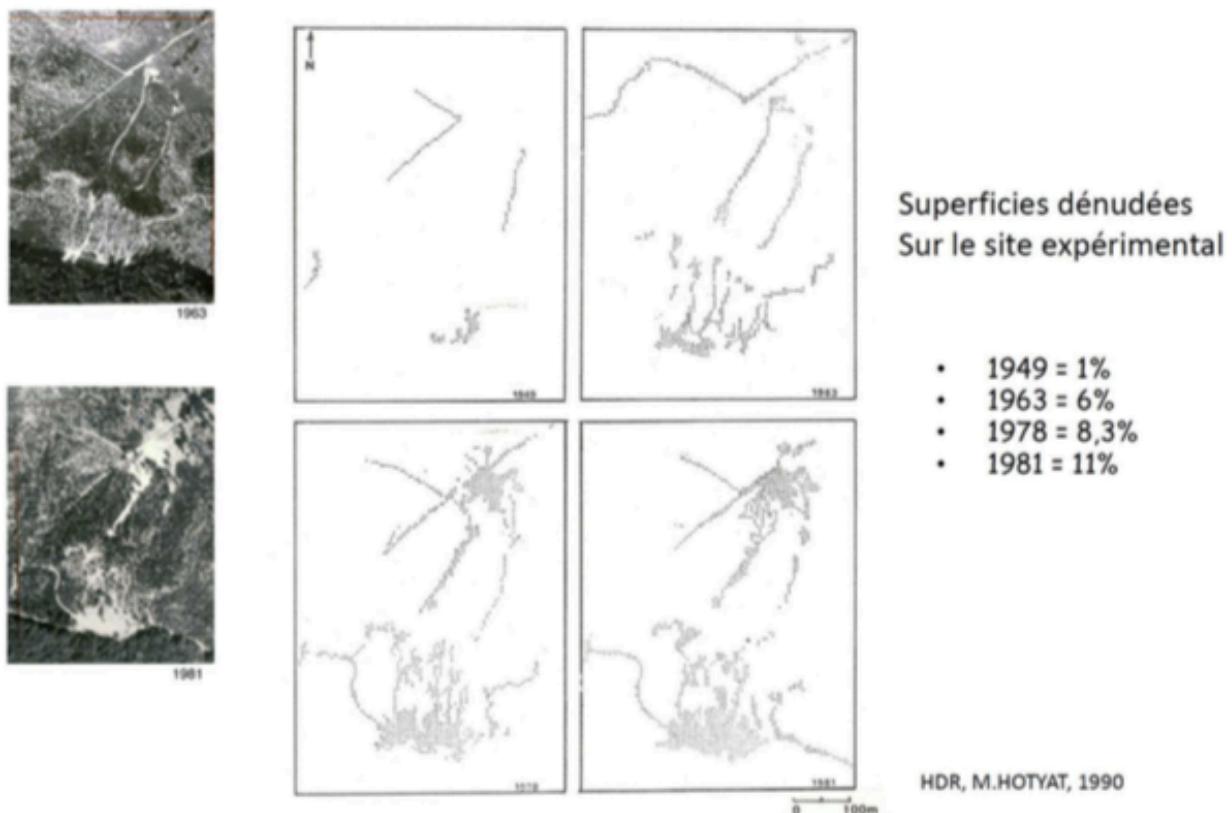
Doc 1 : Le massif forestier de Fontainebleau dans le contexte francilien

Source : manquante



Doc 2 : Evaluation quantitative de l'érosion du site expérimental d'Apremont à partir de photographies aériennes de 1949 à 1981

Source : Hotyat, M. (2017). Impact des activités touristiques en forêt de Fontainebleau : de la dégradation à la restauration



Doc 3 : Illustrations de l'érosion de la forêt de Fontainebleau

Source : Beauvais, D. (2001) « Fontainebleau, une forêt sous pression », L'information géographique



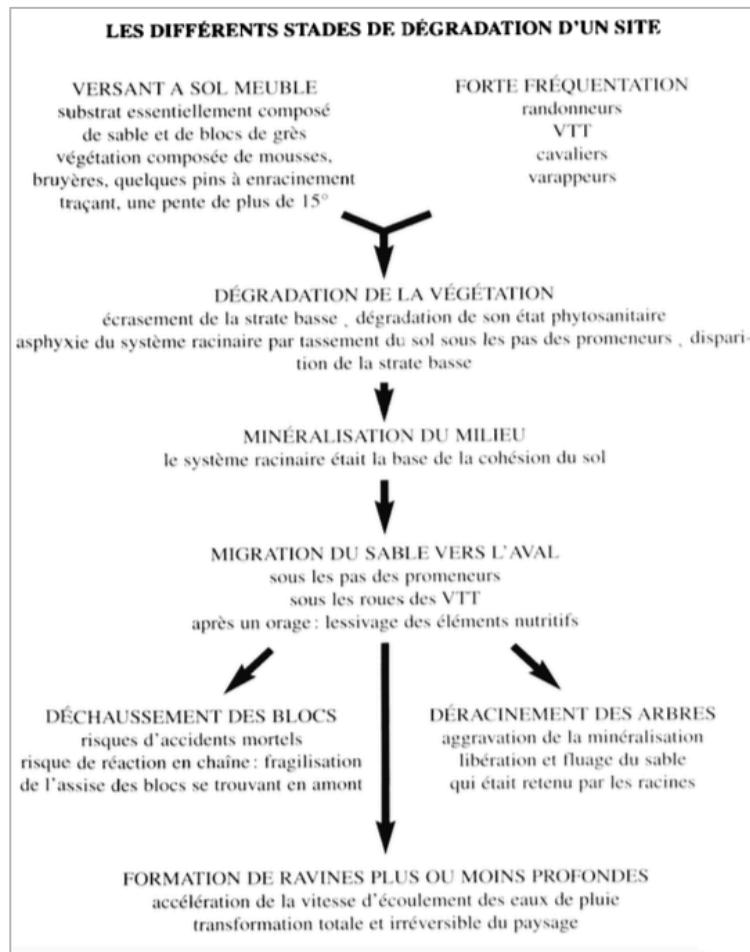
Photo n°1 : Descente de sable à la Dame Jouanne



Photo n°2 : Ravine à Apremont

Doc 4 : Schéma de l'évolution de la dégradation d'un site forestier

Source : Beauvais, D. (2001) « Fontainebleau, une forêt sous pression », L'information géographique



Doc 5 : Liste des activités réalisables en zone forestière

Source : Amat, J-P. et M. Hotyat, (1984) « Dynamique d'un espace forestier de loisirs en forêt de Fontainebleau (Seine et Marne) », Revue Géographique des Pyrénées du Sud-Ouest

Type d'activité	Description
Promenade de détente	Activité pédestre généralement non sportive. Distinguer : - Promenade du chien (activité dont l'objectif principal est de faire faire une sortie au chien). - Observation de la faune et de la flore (activité focalisée avant tout sur l'observation directe de la faune et de la flore).
Randonnée pédestre	Activité pédestre effectuée sur de longues distances, dans un but de loisir et de détente et accessoirement sportif.
Course à pied, jogging	Activité pédestre à but exclusivement sportif.
Activité à vélo	Toute activité cycliste. Distinguer éventuellement entre vélo tout terrain et autres types.
Activité à cheval	Toute activité équestre (y compris les attelages).
Sport d'orientation	Activité sportive et de réflexion pratiquée généralement au sein même des peuplements (hors voirie).
Ski et autres sports de neige	Toute activité sportive dépendant directement de la neige pour sa pratique.
Jeux (de piste, mouvement de jeunesse)	Activité de loisir ou de détente effectuée généralement au sein même des peuplements.
Pique-nique, barbecue	Activité dont le but principal est lié au repas pris en forêt.
Repos en forêt	Activité relativement statique dont le but principal est de se détendre et de se reposer en forêt.
Autre	Autre activité non décrite dans la liste.

Doc 6 : Extraits de textes sur le rôle de l'ONF dans la gestion de la forêt de Fontainebleau

Source : Beauvais, D. (2001) « Fontainebleau, une forêt sous pression », L'information géographique

CONCLUSION : LE COMPORTEMENT EN FORET

Abattage d'arbres ou de branches, basculement de blocs massifs instables, comblement et obstruction définitive de certaines grottes, mise en défend de plusieurs sites. Ce genre d'aménagements pratiqués par l'ONF est parfois contesté par les amoureux de la nature et les habitués des lieux. Tous ces aménagements n'ont qu'un seul but : rendre la forêt « inoffensive » et cela pour la « sécurité du Grand Public ». Mais quel pouvoir a donc ce Grand Public pour que l'on finisse par aménager la forêt comme un jardin municipal où la nature et ses aléas sont canalisés au maximum ? Allons nous finir par nous promener dans une forêt aseptisée et « standardisée » ?

Vers Larchant, une grotte présente depuis quelques années des risques d'effondrement. Pendant longtemps, un simple panneau expliquant le danger et une porte à l'entrée fermant à clef suffit. Mais, il est arrivé que la serrure soit fracturée à plusieurs reprises. Devant cela, l'ONF a décidé de murer définitivement cette grotte au ciment, ne laissant un accès qu'aux chauves-souris. Est-ce la bonne solution ? En quoi l'ONF est-il responsable de personnes outrepassant des interdits ? Les curieux ne finiront-ils pas par trouver une autre grotte ? À trop vouloir protéger les visiteurs et finalement lui-même, l'ONF n'est-il pas en train de faire de la forêt de Fontainebleau un parc de loisirs pour urbains en manque de « vert » ? Tant que l'ONF sera rendu responsable des accidents pouvant survenir en forêt, il ne serait en être autrement.